

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

3 MOIS, 5 fr.; 6 MOIS, 10 fr.; UN AN, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS

3 MOIS, 6 fr.; 6 MOIS, 12 fr.; UN AN, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Au Conseil municipal. — LA RUE
GROLEE. — LES DÉMOLITIONS.

L'OFFICE DU TRAVAIL

On ne saurait certes reprocher au gouvernement de la République de ne pas apporter une constante sollicitude à la défense des intérêts de la classe laborieuse. En agissant ainsi, la République ne fait que son devoir, mais il serait fort injuste de ne pas constater combien elle le prend à cœur.

C'est là une des grandes supériorités du régime républicain : il ne s'appuie pas sur telle ou telle classe privilégiée, il s'appuie sur le plus grand nombre, ou, pour mieux dire, sur la nation tout entière, composée en très grande partie de travailleurs de toute catégorie, qui font la richesse et la force d'une nation. C'est donc avant tout l'amélioration du sort de ces derniers, qui doit le préoccuper et qui le préoccupe, ainsi que le prouve à tout instant des faits nouveaux, tout à fait dignes de l'attention publique.

Il faut féliciter le gouvernement, et notamment le ministre du commerce et de l'industrie, M. Jules Roche, d'avoir donné un corps à une idée qui n'est pas nouvelle, mais qui, en France, était demeurée jusqu'ici, en ce qui concernait son application, très vague et très obscure.

Un sénateur ne demandait-il pas tout récemment, en effet, des explications à M. Jules Roche, sur ce que pouvait bien être un Office du Travail ?

Et cependant cet Office que l'honorable préopinant paraissait considérer comme une innovation fort inutile, sinon comme une sorte de chimère indéchiffrable, n'existe-t-il pas depuis très longtemps à l'étranger où il rend les meilleurs et les plus signalés services ?

Dès 1804, à Washington, le gouvernement fédéral des Etats-Unis créait un Bureau central du travail dont l'importance s'est accrue au point qu'en 1888, il a été transformé en Département du travail. C'est maintenant un grand service autonome dont le chef, M. Carroll Wright, est placé sous l'autorité directe du Président des Etats-Unis.

Comme le faisait observer naguère avec raison M. Jules Roche, il serait imprudent de chercher en des systèmes absolus les remèdes aux maux sociaux et d'attendre ces remèdes exclusivement de l'Etat. Tout en reconnaissant que l'action des pouvoirs publics peut, en certains cas, s'exercer d'une manière bienfaisante, c'est surtout à l'initiative des intéressés qu'il faut demander la solution des graves problèmes que soulève l'évolution naturelle des sociétés civilisées. Malheureusement, ces intéressés, absorbés par la lutte pour la vie, sont eux-mêmes très souvent renseignés d'une manière très incomplète sur les choses qui les touchent de plus près.

C'est pour suppléer à cette absence d'informations absolument nécessaires que le gouvernement a demandé et obtenu la création d'un Office spécial, expressément chargé d'organiser avec la sûreté et l'étendue nécessaires, la statistique du travail, élément essentiel de toutes les améliorations auxquelles peut aspirer le monde des travailleurs.

Cette statistique doit embrasser tout ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition économique, morale et sociale des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger, etc.

Actuellement, cette statistique n'existe guère. On rencontre assurément, dans

les publications de nos diverses administrations publiques et ailleurs de nombreux documents dont quelques-uns peuvent être très utilement consultés; mais ce ne sont là que des fragments dispersés et souvent discordants, parce qu'ils ne sont point préparés d'après une même méthode ni une commune mesure. C'est à les compléter, à les centraliser, à les mettre en valeur, que servira l'Office du travail. Il ne se bornera pas à dresser des tableaux arides, à recueillir les chiffres sans lien et sans rapport entre eux; il aura aussi pour devoir de les confronter, de les discuter, de les analyser, d'en tirer les deductions et les enseignements qu'ils renferment, d'en faire un mot de véritables leçons de choses, vivantes et suggestives.

C'est ainsi qu'il devra déterminer, dans la mesure du possible, les motifs de l'accélération ou du ralentissement de la production dans les diverses branches de l'industrie, les résultats de la concentration ou de la diffusion des capitaux, les effets des associations patronales et ouvrières, les causes et les conséquences des crises industrielles et des conflits entre patrons et salariés, la variation de l'offre et de la demande de bras, le mouvement réel des salaires par comparaison avec le coût de la vie ouvrière, la marche des institutions de crédit, d'épargne, de prévoyance, des sociétés coopératives de consommation et de production, etc., en un mot, réunir tous les matériaux indispensables à la préparation rationnelle des réformes et constituer une sorte d'observatoire des conditions du travail.

Il est clair qu'un aussi vaste programme ne saurait être rempli du jour au lendemain et qu'il s'agit là d'une œuvre de longue haleine. Elle se heurtera à des obstacles de toute espèce. Les recherches seront lentes, laborieuses, compliquées; des résistances même, et ce sera sa plus grande illusion de croire qu'on arrivera vite au but. Ce sera d'abord beaucoup de s'en approcher, et l'Office du travail aura rendu de grands services s'il parvient à fournir au Parlement, au gouvernement, au Conseil supérieur du travail et surtout aux chefs d'industrie et aux travailleurs, des éléments capables de les aider à résoudre quelques-unes des questions du travail.

On procédera aux investigations nécessaires par des enquêtes écrites et des enquêtes orales qui se compléteront les unes les autres. Les enquêtes orales seront conduites par des délégués permanents ou temporaires. Les premiers seront attachés à l'Office et chargés des missions extérieures. Les seconds seront investis d'un mandat spécial soit à leur industrie, soit à leur région, soit à une question déterminée.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que l'Office du travail qui vient d'être doté d'un crédit permettant de procéder à son organisation, rendra au pays les meilleurs et les plus sérieux services.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

LE VOYAGE DE M. CARNOT

Paris, 18 août.

Le conseil municipal de Lyon a décidé de prier M. Carnot de venir dans cette ville après sa visite à Reims.

M. RIBOT EN SUISSE

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, est arrivé à Montreux.

ÉCHANGE DE DÉCORATIONS

Le président de la République a fait remettre par le comte d'Ormesson, introduc-

teur des ambassadeurs, le grand cordon de la Légion d'honneur au roi de Serbie dès le lendemain de son arrivée à Paris.

Le roi de Serbie a répondu à cet acte de courtoisie en remettant à M. Carnot, quand il a été déjeuné à Fontainebleau, le grand cordon de l'Aigle-Blanc. Le roi a également donné à M. Ribot le grand cordon de Takovo.

Le roi de Grèce, avant de quitter Paris, avait conféré le grand cordon de l'Ordre du Sauveur à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, et à M. Constans, ministre de l'Intérieur.

LE RECENSEMENT

M. Constans vient de demander aux préfets des renseignements sur les conditions dans lesquelles s'est effectué le dernier recensement de la population. Il les a invités à lui faire connaître, en même temps que leur appréciation sur l'exactitude des résultats envisagés dans leur ensemble, les modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'introduire soit dans l'opération elle-même, soit dans le travail du dépouillement. Un certain nombre de réponses sont déjà parvenues au ministère; elles permettent de considérer comme aussi satisfaisantes que possible les résultats du recensement de 1891.

M. DE MOHRENHHEIM

Le bruit court que M. de Mohrenheim aurait été appelé à Saint-Petersbourg pour recueillir la succession de M. de Giers qui, on le sait, représente à la chancellerie russe la politique allemande.

M. CARNOT ET LE ROI DE SERBIE

M. Carnot est venu cette après-midi à Paris pour rendre visite au roi de Serbie. Le roi l'a reçu au bas du perron de son hôtel et l'a conduit dans le grand salon du premier étage.

L'entretien, auquel a assisté le ministre de l'Instruction publique de Serbie, a duré une demi-heure.

En quittant l'hôtel, le président de la République s'est rendu directement à la gare de Lyon. Il a pris le train régulier de 5 heures 10, auquel un wagon-salon, qui lui avait servi pour venir à Paris, avait été rattaché.

Le public, massé aux abords de la gare et de l'avenue du Bois de Boulogne, a respectueusement salué, à son passage, le président de la République.

Le Recrutement en France et en Allemagne

Le nombre des incorporations dans l'armée allemande, en 1890, a été de 182,833 hommes.

5,916 hommes n'ont pu être incorporés, étant en excédent de l'effectif budgétaire. Le nombre des engagés volontaires a été de 12,696.

Soit, au total, 195,529 incorporations, dont 4,121 pour l'armée de mer, parmi lesquelles on compte 779 engagés volontaires.

Le nombre total des incorporations dans l'armée de terre a été de 191,381.

Ont été condamnés pour émigration non autorisée 19,472 hommes appartenant à la population continentale et 408 à la population maritime.

De 182,833 hommes provenant des appels, 475,779 ont été affectés à un service armé et 3,745 seulement au service non armé.

Dans l'armée française, le nombre des hommes affectés aux troupes non combattantes a augmenté considérablement en 1890, et en particulier aux troupes d'administration : 7,130 au lieu de 3,320 en 1889.

Rappelons à ce sujet que le nombre des incorporations dans l'armée française en 1890 a atteint le chiffre de 204,000 hommes, par suite de l'application de la loi du 15 juillet 1889, dont 193,000 pour l'armée de terre (60,000 pour un an; c'est en moyenne une augmentation de 40 à 45,000 hommes par contingent provenant la plupart des anciens dispensés du service en temps de paix en vertu des articles 17 et 22 de la loi de 1873, astreints aujourd'hui à faire un an de service.

C'est donc pour les dix classes de l'armée active, en tenant compte des pertes, une plus-value de 400,000 réservistes instruits dont l'armée disposera en 1900.

Pourrait-on les faire combattre en première ligne au moins en partie, ou augmenteraient-ils simplement le nombre et la valeur des formations de réserves ?

Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable, puisque nos contingents sont

incorporés en entier et qu'il ne peut plus être question d'augmenter nos troupes actives, si ce n'est en réduisant au minimum les effectifs de nos combattants.

Dans l'armée allemande, au contraire, pour donner l'inspiration à la totalité des hommes du contingent qui ne peut être entièrement incorporé aujourd'hui, le général von Boguslawski a demandé de réduire le service à deux ans.

L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE

Londres, 18 août.

Le Times publie aujourd'hui une importante interview sur la visite de l'escadre française à Portsmouth. En voici la fin, qui a trait particulièrement au vote et à la ligne de conduite de l'Angleterre, en présence des événements actuels.

L'avènement de Guillaume II brisa le dernier lien, qui rattachait la Russie à l'Europe monarchique du continent, sans diminuer en rien l'antagonisme fondamental qui la sépare de l'Angleterre. C'est ainsi que en face de la triple alliance, la France d'un côté et la Russie de l'autre, se trouvent isolées et, par cela même, l'idée de leur jonction devait naître dans tous les esprits, sauf dans celui d'Alexandre III, à qui ne pouvait venir la pensée de mettre sa main d'autocrate dans la main péloponnésienne de la République.

Il demeurait indifférent à toutes les avances qui lui venaient de la France, à toutes les incitations qui lui venaient de ses propres sujets. Il attendait, sans doute, sans confier sans pensée, l'expiration de la triple alliance, et il se demandait si, à ce moment, l'Allemagne, revenant vers lui, ne lui tendrait pas ses deux mains, affranchies de l'étreinte austro-italienne.

Au lieu de cela, la triple alliance se renouvelle et c'est en Angleterre que le jeune empereur se rend pour en essayer les premiers effets. C'est alors qu'Alexandre III répond à la réception anglaise par la visite de Cronstadt et sort de son isolement pour mettre son bras sous celui de la France. Le peuple russe, dans la respiration se règle sur celle de son maître, complète par des démonstrations populaires, la manifestation impériale, et la France, de son côté, se grisant de ce qu'elle croit être indéfini, donne à la démarche considérable de l'autocrate une signification démesurée.

Mais, dans cet enivrement contagieux, on ne s'aperçoit pas d'un fait qui, sous une apparence bénigne, jette dans la balance des événements un contre-poids qui déplace le régulateur européen : je veux parler de la visite de la flotte à Portsmouth, dont personne, à cette heure, ne semble soupçonner toute la portée.

Non pas que cette visite démontre l'effet prodigieux de la visite à Cronstadt; non pas que, par là, l'Angleterre se rapproche de la France et de la Russie; mais, parce que par cette visite à Portsmouth, sollicitée par elle — et c'est là, la fois, la plus grande habileté et la plus haute signification — parce que, par cette visite à Portsmouth, l'Angleterre, ostensiblement, manifestement, se dégage de la triple alliance, dans laquelle on affectait de la comprendre.

Par cette visite à Portsmouth, succédant immédiatement à la visite à Cronstadt, l'Angleterre reprend son indépendance absolue, elle cesse de s'inféoder à l'un des autres, elle n'est ni un tiers dans l'entente des deux; elle demeure libre, juge indépendante, et, par cela même, formidable, ayant conquis le droit de faire entendre son *quos ego* et de le faire écouter. Quel que soit désormais le parti qui gouverne en Angleterre, il ne pourrait demeurer neutre devant la menace d'un conflit, et ce conflit, nul n'oserait l'engager sans savoir de quel côté pencherait l'Angleterre.

Si elle se tourne vers la triple alliance, son accession donne à celle-ci une force étonnante; si elle se joint à la France et à la Russie, elle fait hésiter, et sans doute reculer la triple alliance et, quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, c'est elle qui dispose désormais du plus formidable appoint que puissent rêver les partis en présence. Toutes les déclarations du monde ne changeront rien à ce fait acquis, et le jour où l'Angleterre a réclamé l'honneur de fêter dans ses ports la flotte française, elle a accompli l'évolution la plus habile qui se soit produite depuis vingt ans dans la politique européenne.

C'est là, je le répète, un fait dont on ne semble pas s'être aperçu, ou dont on n'a pas voulu s'apercevoir, et qu'il fallait pourtant mettre en lumière, pour donner aux mouvements incohérents qui se produisent à cette heure leur direction logique et consciente. En même temps que suis heureux de conclure que je considère le fait que je constate comme un gage assuré de paix. Je ne m'effraie ni des exubérances des uns, ni des nervosités des autres. L'Angleterre n'a et ne peut avoir d'autre désir que la paix. Du moment où, grâce aux derniers événements, elle seule reste libre de ses mouvements, du moment où en se plaçant à droite ou à gauche, elle peut faire pencher la balance, les amis de la paix peuvent être certains que ce sont leurs espérances seules qu'elle voudra réaliser, en se plaçant au-dessus même de ses propres sympathies, s'il le fallait.

Ceux qui sont chargés de veiller au salut des nations, à cette heure, déjà, se rendent compte d'une situation qu'il n'est pas nécessaire de leur signaler et nul d'entre eux ne s'exposera à voir l'Angleterre, qui se trouve ainsi investie de la mission de veiller au maintien de la paix, grossir les rangs de ses adversaires. Quant à celle-ci, on peut demeurer convaincu que, dans la limite du possible, elle empêchera une explosion, dont la moindre conséquence serait de faire reculer la civilisation.

LA FRANCE AU CANADA

Montréal, 18 août.

L'amiral de Cuverville, le commandant Puech et les officiers du vaisseau de guerre français le *Bisson* ont été l'objet, de la part du clergé catholique, d'une réception splendide à l'église Notre-Dame, qui était envahie par une foule énorme.

Dès neuf heures du matin, une procession de musiciens s'est formée à l'Hôtel de Ville pour escorter les officiers de l'équipage français.

Sur tout le parcours on avait arboré des pavillons aux couleurs françaises; les rues étaient encombrées et les maisons pavées.

Lorsque la procession est entrée à l'église, l'orgue a joué la *Marseillaise*.

Les officiers et l'équipage étaient placés dans le chœur.

M. l'abbé Troin, de Paris, a prononcé un sermon dans lequel il a célébré la France, son armée et sa marine.

Il a prié les auditeurs de se rappeler qu'ils étaient les fils de la France et qu'ils devaient toujours lui rester fidèles.

Dans l'après-midi et le soir, une grande fête a eu lieu au *Sohmar-Parik*.

LE « BOUGAINVILLE »

Londres, 18 août.

Les élèves du navire-école le *Bougainville* ont quitté Portsmouth ce matin, à 7 heures, accompagnés du commandant Lefournier, du lieutenant Aubin, d'un professeur, de l'aumônier, et du secrétaire d'ambassade.

Ils sont arrivés à l'Exposition navale, à 41 heures.

Ils ont été reçus par le comité de l'Exposition par le président, amiral Sir William Dowell, l'amiral Mayne, membre du Parlement, et le capitaine Jephson.

Ils ont pris d'abord du café, puis ont visité l'Exposition.

Ils ont assisté à l'exercice fait par 120 hommes, avec 6 pièces de canon, puis ils ont assisté à un combat naval en miniature sur un petit lac avec de petits navires. Ils s'y sont fort intéressés. Ils ont visité l'agalerie Armstrong et ont été surpris des dimensions énormes d'un canon de 110 tonnes et de l'effet du projectile.

Un déjeuner magnifique leur a été offert par le comité.

Dans son discours, le commandant Lefournier a remercié les membres du comité de leur hospitalité et des soins qu'ils ont pris le montrer et d'expliquer l'Exposition. Il a proposé en anglais un toast à la reine et à la marine anglaise.

L'amiral Dowell a répondu en proposant un toast à M. Carnot et à la marine française.

L'amiral Mayne a prononcé ensuite un discours en français.

Puis la *Marseillaise* est jouée. Tous les assistants l'écoulaient debout. Les élèves paraissent enchantés de cette réception.

Après déjeuner, les élèves du *Bougainville* se sont dispersés par groupes pour visiter la ville.

CHOSSES DU MIDI

Quand on arrive de voyage, il est bien difficile de ne point parler de ce qu'on vient de voir. On est tout plein de son sujet et c'est un véritable soulagement que d'en faire part à ses amis et connaissances. Prétendement j'ai les yeux encore aveuglés par un soleil implacable et dans les oreilles la chanson monotone des cigales. C'est une façon de dire d'où je viens.

Toujours extraordinaire ce Midi, et toujours plein de surprises. On s'attend à le trouver agité et gesticulant; le Midi bouge. Non, il ne bouge pas. Il reste, au contraire, les bras croisés, regardant ses grappes que le soleil dard, et attendant l'heure de la vendange qui cette année donnera le maximum et peut-être un peu plus, disent les malins du pays.

Si l'Académie a un prix de persévérance à placer, le Midi serait un lauréat fort convenable. Savez-vous qu'en une quinzaine d'années, il a fait un miracle parfaitement antithétique ? Le phylloxéra ne lui avait laissé que les yeux pour pleurer. On avait connu de folles années d'abondance et de fortune. C'était l'époque où chaque vigneron, une fois la vendange rentrée et vendue un bon prix, s'enquerrait tout de suite de l'adresse d'un bon facteur de pianos à Paris, Erard ou Pleyel.

— Envoyez-moi ce que vous aurez de plus cher.

— Mais, mon brave homme, que ferez-vous de votre piano ?

— Je n'en sais rien, mais il faut bien faire comme les autres... tout le monde en a...

Quand le phylloxéra se mit aux vignes et aux pianos, il fallut déchanter. En moins de deux ou trois ans, il ne resta plus une souche sur pied. On dut tout arracher et on eut du bois mort pour tout un hiver. Qu'il coûtait cher, le chauffage !

Les Chambres, toujours empressées, mais d'une impuissance presque ridicule, votèrent patriotiquement un prix de 300,000 fr. pour qu'appartierait à la questure la tête du dernier insecte. Le prix n'a jamais été donné; on pourra l'affecter bientôt au *mildew* qui menace le vignoble.

Ces années de misère ne sont plus qu'un mauvais souvenir. Mais on tint bon. Le gouvernement offrait des terres en Algérie à qui voudrait s'expatrier. Personne ne bougea, et cependant on était dans le Midi. Ce fut un héroïque exemple d'attachement au sol natal. On se serait plutôt enlevé avec les « poveres » souches arrachées, que d'aller chercher aventure chez les « Teurs ». Dans le Midi, il n'y a que l'artain qui ne « craigne » pas.

On avait son idée : reconstruire le vignoble, le reconstituer à tout prix, faire reverdir les pampres anciens sur cette terre de cimetière. Et le fait est qu'on y a réussi. Jamais la vigne ne fut plus belle, plus chargée de grappes, plus riche. Et voilà les pianos qui commencent à arriver, comme autrefois, vous savez bien ?... « pour faire comme les autres; tout le monde en a ».

On dit : les Méridionaux sont légers, inconstants, frivoles. Citez-moi, je vous prie, un plus éclatant exemple de ténacité. On a en raison du phylloxéra. Et le Midi contemplant victorieusement son vignoble, ses vastes plaines de verdure, tachées par-ci par-là de quelques feuilles rouges. Les feuilles rouges, c'est l'iniquité de demain, le mildew. On n'en parle encore qu'à demi-mot, pour ne point gêner la joie des batailles d'hiver, qui sont des batailles gagnées.

Mais ce qui est une véritable surprise, c'est que le Midi s'est américanisé avec une facilité merveilleuse. Vous savez comment on s'y est pris pour reconstruire la vigne. On est allé chercher en Amérique des sarmants qui ne devaient rien au phylloxéra et qui pouvaient même le défer. On les a apportés en France, et, la greffe aidant, on les a acclimatés au point de leur faire produire du vin très honorable. C'est une très curieuse et très intéressante conquête.

Mais il n'y a pas la conquête entière. Le vainqueur est toujours rançonné lui-même

— Oni, ça me fait plaisir.

Elle se pencha vers lui, et, sans qu'il résistât, prit doucement la tête du jeune homme, qu'elle appuyait sur ses genoux.

— Dis, alors, prononça-t-elle à mi-voix, pourquoi ne me fais-tu pas plaisir, à moi ?

Il parut embarrassé.

— Que veux-tu dire par là ?

Elle lui tapa amicalement sur le front.

— Oh ! tu sais bien ce que je veux dire, Yàn. Il y a quelque chose de changé en toi, pour de vrai.

Tu n'es plus le même. L'année dernière tu t'es battu trois fois à cause de moi contre les gars de Flougastel. Même que tu as eu le front feind.

— C'est vrai. Je ne m'en souvenais plus.

Mais je m'en souviens, moi. C'est égal tu as été le plus fort. Tu en as mis quatre par terre, de rudes gars tout de même. Il y avait Làn, tu sais, Làn, celui qui menait la danse au pardon de Plogoff. Il disait, avant, qu'il saurait bien te mettre à la raison et que le père l'accepterait pour son épouseur, s'il voulait. Et tu l'étais battu pour cela, Yàn.

Les sourcils du jeune homme s'étaient froncés.

— Pas seulement pour ça, Gaidik. Il disait encore autre chose ce *map hagn*.

La voix de la Bretonne eut une altération.

— C'est vrai, qu'il disait autre chose ?

— Et que disait-il, Gaid ? Répète-moi ça.

— Ça te fait plaisir, Yàn ?

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du
19 Août (4)

Pilleur d'Épaves

PAR

PIERRE MAEL

PREMIÈRE PARTIE

Une seule créature jusqu'ici avait exercé sur l'enfant une influence prépondérante. C'était Gaid (Marguerite) la dernière née d'un frère d'Arch'an, et tout le monde savait, sur la côte, que le mariage des deux jeunes gens se célébrerait à l'automne.

Yàn était, ni plus ni moins que les autres marins de la Pointe, un piller d'épaves. Lui aussi avait reçu les principes de l'éducation du « Cap ».

La mer était pour lui, comme pour ses frères de la côte, la grande pourvoyeuse, la nourrice du matelot. Elle l'élevait à la dure, le haïait et le durcissait, lui creusait des rides au front, comme elle trouait des cavernes dans les falaises. Elle le formait au jeune périodique, à l'abstinence quotidienne : elle lui ceignait l'âme d'un triple cœur de chêne, à la manière dont le granit de l'Armor ceint ses chênes d'une triple écorce. Mais elle fournissait le poisson de la soupe, le poisson chargé d'iode et de phosphore, nourriture destinée à ceux-

là seuls, parmi les hommes, qui doivent survivre et vaincre dans le combat pour l'existence. — Donc, tout ce qui venait de la mer était légitime et sacré. L'épave ne relevait d'aucun maître. Elle était au premier occupant, et la propriété changeait de mains, naturellement, régulièrement, de par le droit de l'Océan, juge en dernier ressort.

Pourtant, cette conclusion rude et sommaire, tirée de prémisses reçues sans discussion, ne satisfaisait pas toujours l'âme délicate et fière du jeune marin. Nous l'avons dit, c'était un rêveur. Or, il rêvait en tout temps, sous l'azur et sous la nue, aux grondements de la houle comme aux rugissements de la tempête. Et, pour rêver, il s'éloignait, il s'isolait.

Sur la côte, les vieillards hochaient la tête en le voyant passer, les yeux au ciel, tantôt le soleil franc sur quelque pensée laborieuse, tantôt avec un vague sourire aux lèvres, comme si des visions charmantes eussent attiré vers la route bleue ou sur l'immensité mobile l'être intérieur, dépaycé, qui animait ce corps robuste et séduisant.

— Il n'est pas du « Cap », murmuraient ceux qui se souvenaient du naufrage, — et Arch'an était de ceux-là, lui qui avait volé les bagues de la mère achevée par sa cupidité. Les jeunes gens, eux, ignoraient l'histoire de ce garçon, qui leur imposait une admiration sympathique par le prestige de sa force, et aussi par le mystère de cette origine inconnue...

Yàn, tout le premier, sentait l'étonnement instinctif qui le possédait par moments se convertir en une curiosité inquiète qui devenait elle-même du ma-

laisse et du doute. A ces heures-là surtout, il s'enfuyait loin de la société des hommes; il courait droit à la mer, l'éducatrice de sa nature indépendante et lui demandait d'apaiser son inquiétude en lui donnant la solution du problème dont il se sentait hanté.

par quelque endroit. Tous ces plants américains, d'une variété infinie, qu'on a amenés en France comme des captifs, ont apporté avec eux et gardé leur nom d'origine, leurs dénominations exotiques que les bons méridionaux ont poliment respectées.

Les divers patois qu'on parle depuis le Roussillon jusqu'à la Provence — pardon Mistral — ont fraternellement donné une large hospitalité à tous ces noms de forme anglaise sous lesquels on a introduit les plants américains.

C'était bien le moins qu'on pût faire pour eux, puisqu'on leur devait le salut. Mais c'est miraculeusement passé, comme s'ils y avaient été de tout temps, dans les divers patois locaux de la Provence, de la Durance, de la Cevenne, de la « York-Madeira », le « Delaware », le « Rulander », le « Black-Defiance », sans oublier le « Pothello » que les paysans appellent « l'Atelo » avec l'assent conforme.

Ah ! ça, mes bons amis, mais c'est plus fort que Port-Tarascon. Tout le Midi est yankee. Je ne sais pas pourquoi on n'a pas encore appelé la Durance l'Ohio, et je suis bien sûr que l'étang de Berre ne serait pas fâché d'être promu au grade de lac Ontario. Mais ça viendra.

Et cet excellent Tartarin qui s'acquit tant de gloire légitime en cultivant le rare, l'unique baobab représentant dans le Midi les végétaux exotiques ! Le voilà, sans sortir de Tarascon, entouré d'une forêt d'Amérique. Allons, Tartarin, il y a une dernière aventure à tenter. Est-ce que la gloire de Buffalo-Bill, qui est à portée de votre main, ne vous dit rien ?

Voilà le Midi américanisé. Mais il ne daigne même pas s'en apercevoir : il fait toutes ces choses simplement. Il a même poussé l'américanisation jusqu'à se faire protectionniste enragé. Et vous avez vu qu'à la Chambre, ses représentants ont défendu le tarif des douanes, comme s'ils n'avaient fait que ça, toute leur vie.

Hurrah !

La Flotte Anglaise à Villefranche

Villefranche-s-Mer, 18 août.

L'avis royal anglais la *Surprise*, vient de faire son entrée dans la rade.

Le commandant était porteur d'une lettre de l'amiral Hoskins à l'amiral Duperré, lui annonçant l'arrivée de l'escadre pour aujourd'hui à deux heures et exprimant le désir que la réception des officiers des deux flottes reste dans les limites d'une stricte politesse.

Ce soir, l'amiral Duperré offre à bord du *Formidable* un dîner intime à l'amiral Hoskins et aux commandants des cinq cuirassés anglais.

Ce dîner sera rendu demain soir par l'amiral anglais.

Demain matin, déjeuner offert par les officiers français aux officiers anglais à bord de l'*Amiral-Baudin*.

Les escadres se sépareront jeudi soir ou vendredi matin au plus tard.

Les quais de Villefranche sont pavés, et on s'attend à un grand concours de visiteurs.

A deux heures, l'escadre anglaise se montre à l'embouchure de la rade de Villefranche.

Le yacht *Surprise* marche en tête, puis vient le cuirassé *Amiral-Victoria*, les autres suivent à la file.

La mer est très calme et le temps splendide.

Les navires français saluent les premiers. L'amiral Hoskins ayant rang d'amiral, le *Formidable* ouvre le feu, tandis que les autres navires font feu de toutes leurs batteries.

En entrant dans la rade, le *Victoria* a salué la terre en hissant le drapeau français et en tirant cinq coups de canon.

Le *Formidable*, l'*Amiral-Baudin* et la batterie de la vieille citadelle lui répondent, pendant que les musiques françaises exécutent l'hymne national anglais et que la musique du *Victoria* joue la *Marseillaise*.

A deux heures 20, l'amiral Duperré est allé à bord du *Formidable* rendre visite à l'amiral Hoskins. Il a été reçu avec sons de la *Marseillaise*.

Les Visites

Villefranche, 18 août.

La visite de l'amiral Duperré à bord du *Victoria*, a été saluée de 13 coups de canon. Cette visite a été suivie de celles du commandant du yacht grec *Sphacteria*, et de M. Pollonais, maître de Villefranche et du capitaine-major du 2^e bataillon de chasseurs alpins, représentant l'autorité militaire.

L'amiral anglais a rendu visite à l'amiral Duperré à 9 h 1/2. Tous les navires anglais ont salué le départ et l'arrivée de leur amiral par la marche « Salut à l'amiral ». A bord du *Formidable*, la musique a joué le « God Save the Queen », puis la « Marseillaise ».

Le départ a été salué de 17 coups de canon tirés, par le *Formidable*.

Les navires anglais ont à bord le prince Henri de Battenberg et les cuirassés *Edinburgh*, *Bombard*, *Thames*, la canonnière-torpilleur *Sandwich*, les croiseurs *Phaeton* et *Scout* et l'avisos *la Surprise*.

Le départ de l'escadre anglaise est fixé à samedi soir, à 7 heures.

Dîner officiel

L'amiral Duperré offre à bord du *Formidable* un dîner de 28 couverts aux commandants des navires de l'escadre anglaise, au préfet, au maire de Villefranche, au commandant du yacht grec et aux commandants des navires français. Demain soir les officiers français offriront aux officiers anglais une réception et un bal à bord de l'*Amiral-Baudin*. Ce navire est déjà décoré de faisceaux, d'armes et de drapeaux.

Une foule considérable a envahi le *Formidable*, après le départ de l'amiral anglais.

viens doivent surtout compter sur eux-mêmes pour améliorer leur sort et s'organiser en conséquence.

Ce projet est voté à l'unanimité.

Séance de l'après-midi

Bruxelles, 18 août.

A la séance de l'après-midi, le citoyen Velez, Anglais, promettait l'entente internationale des ouvriers pour voter seulement pour ceux qui promettaient des lois protectrices pour les travailleurs.

Le citoyen Déjeante, Français, dit que la Fédération des syndicats ouvriers de France doit lutter contre les coalitions patronales et se prononce contre le système protectionniste qui est destiné à amener une diminution des salaires.

Le citoyen Babel, Allemand, déclare qu'il est faux que le parti socialiste allemand soit divisé. Pour lui, la conférence de Berlin n'a eu aucun résultat.

Il pense qu'il n'est pas possible de constituer une statistique internationale du travail. Il pense également qu'il est difficile pour les ouvriers de ne voter que pour des candidats socialistes.

Le citoyen André Felym, français, délégué des employés de commerce de Paris, estime que les employés ont, comme les ouvriers, besoin d'être protégés.

Le citoyen Behr préconise l'organisation internationale des ouvriers et l'établissement d'une statistique du travail.

Finalement le congrès vote, sur la proposition du citoyen Volder, une protestation contre l'arrestation du citoyen Merlino.

Les Grèves

LES TERRASSIERS

Paris, 18 août.

Les ouvriers terrassiers ont voté aujourd'hui, dans une réunion tenue à la Bourse du Travail, l'ordre du jour suivant :

« Les terrassiers déclarent continuer la grève et flétrissent les renégats qui « l'ont » les bottes aux patrons sans penser que l'avenir prochain ils iront demander à l'assistance publique avec leurs traînées de gosses qui leurs reprocheront leur faimantise quand ils seront grands. »

A FOURMIES

Fourmies, 18 août.

La grève continue dans le plus grand calme.

Le nombre des grévistes est de 1.600 environ.

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

Paris, 18 août.

Une déléguée des ouvriers de l'imprimerie nationale s'est rendue, ce matin, au ministère de la justice où elle a été reçue en l'absence de M. Fallières, garde des sceaux, par le directeur du personnel qui n'a pu donner une réponse définitive, la question en litige devant être tranchée par le ministre lui-même et par lui seul.

A l'imprimerie nationale la situation ne s'est pas modifiée.

Entrée et la sortie des ouvriers ont été fort calmes.

Une entrevue a eu lieu entre M. Laroze et M. Doniol, directeur de l'imprimerie nationale. Les bases d'une entente ont été arrêtées.

A 2 heures, les délégués ont été reçus par M. Doniol. Le directeur et les délégués ont fait chacun de leur côté des concessions. Les délégués ont renoncé à exiger le renvoi du contre-maître Baret et la direction a décidé d'employer désormais Baret dans le service de comptabilité.

Aussitôt que cette décision a été connue, les ouvriers ont repris le travail.

La grève peut donc être considérée comme définitivement terminée.

GUERRE ET MARINE

Paris, 18 août.

A l'« Officiel ». — Sont nommés dans le corps de santé militaire :

M. Dufour, médecin-major au 95^e, passe au 132^e ;

M. Gremion-Mennau, médecin-major au 97^e, passe au 2^e d'artillerie ;

M. Maire, médecin-major au 48^e, passe au 66^e ;

M. Veret, médecin-major au 132^e, passe au 95^e ;

— *Musiques militaires*. — La question des chefs de musique revient sur le tapis et on annonce qu'une solution pourrait bien arriver au début de la session prochaine.

On sait, en effet, la situation incroyablement faite aux chefs de musique. Ils sont officiers, et pourtant, ils sont à la merci de leur chef de corps qui peut, s'il lui plaît, dans les 24 heures, les faire renvoyer de l'armée sans un centime de retraite, tandis que le sous-chef, adjudant sous-officier, a droit à la retraite de son grade. Comprend-on pareille anomalie et vit-on jamais injustice plus criante ?

On se rappelle du reste le fait suivant, qui fit à Lyon, en 1888, un vrai scandale :

Un chef de musique de la garnison de Lyon, ayant vingt-trois ans de service et plusieurs campagnes, atteint d'infirmités contractées au camp, fut renvoyé de l'armée sans un centime de retraite, tandis que le sous-chef, adjudant sous-officier, a droit à la retraite de son grade. Comprend-on pareille anomalie et vit-on jamais injustice plus criante ?

On se rappelle du reste le fait suivant, qui fit à Lyon, en 1888, un vrai scandale :

Un chef de musique de la garnison de Lyon, ayant vingt-trois ans de service et plusieurs campagnes, atteint d'infirmités contractées au camp, fut renvoyé de l'armée sans un centime de retraite, tandis que le sous-chef, adjudant sous-officier, a droit à la retraite de son grade. Comprend-on pareille anomalie et vit-on jamais injustice plus criante ?

On se rappelle du reste le fait suivant, qui fit à Lyon, en 1888, un vrai scandale :

Un chef de musique de la garnison de Lyon, ayant vingt-trois ans de service et plusieurs campagnes, atteint d'infirmités contractées au camp, fut renvoyé de l'armée sans un centime de retraite, tandis que le sous-chef, adjudant sous-officier, a droit à la retraite de son grade. Comprend-on pareille anomalie et vit-on jamais injustice plus criante ?

On se rappelle du reste le fait suivant, qui fit à Lyon, en 1888, un vrai scandale :

Mme Lemarquand sous son nom de jeune fille, Marie Cebon, partit avec son fils.

On partit pour la Suisse, Souffrain avait loué une villa à Lausanne, sous le nom de Delage et il y avait, sous le nom de Fontaine, un expéditeur de mobilier et une partie de celui de sa complice.

Mais à peine le couple était-il installé à Lausanne, que l'ancien policier fut averti que la police vaudoise le recherchait. Il partit pour Lyon et Mme Cebon emmena son fils à Berne, puis à Lucerne, puis à Turin.

Le 9 mai, toujours traqués, ils étaient tous trois de retour à Paris. Souffrain avait reconnu qu'il était impossible de se dérober plus longtemps aux poursuites et sur son conseil, Mme Cebon reconduisit elle-même son fils, puis la police de son ancien mari.

Voilà l'affaire :

Les avocats des accusés sont : M. Michel Pelletier pour Souffrain ; M. Demange pour Margis ; M. Henri Robert pour Mme Baldeck et sa sœur Marie Le Courcy ; M. Obermayer pour Fleury.

M. Lemarquand se porte partie civile. Comme il était facile de le prévoir, les débats n'offrent aucun intérêt. La restitution de l'enfant d'une part, les aveux de tous les accusés de l'autre eussent permis d'affirmer à l'avance que l'audience ne donnerait rien.

Souffrain est très correct dans une redingote d'une coupe élégante, avec sa barbe soigneusement taillée en pointe.

Il répond d'une voix douce aux questions de M. le conseiller Benoist.

« J'assume sans hésiter, dit-il, la responsabilité de ce qui s'est passé. C'est une action et mon désir d'être utile a été absolu. » Les autres accusés ont soutenu la même thèse.

Le verdict sera rendu demain.

Dépêches Diverses

UNE BANDE DE VOLEURS

Beauvais, 18 août.

Le suicide d'un employé de chemin de fer nommé Gorand, qui s'est couché sur les rails au passage d'un train express à Lagny, vient de faire découvrir une véritable bande de voleurs qui opèrent au préjudice de la Compagnie du Nord.

Gorand appartenait à cette bande ; se croyant dénoncé par sa femme à la suite d'une discussion il s'est tué pour échapper aux poursuites judiciaires.

On a trouvé chez lui de nombreux objets provenant de vols et une correspondance qui dévoilait l'existence d'une organisation complète. Six facteurs de la gare de Creil, deux conducteurs de trains et un contrôleur ont déjà été arrêtés.

L'enquête continue et amènera avant peu de nouvelles arrestations.

MORT D'ALFRED ASSLINE

Nice, 18 août.

M. Alfred Assline, homme de lettres, qui était classé, depuis de longues années, parmi les disparus, vient de mourir à Nice.

M. Alfred Assline a succombé à une attaque d'apoplexie.

LE « BÉARN »

Marseille, 18 août.

Le vapeur le *Béarn* est arrivé dans la soirée, venant du Brésil ; il avait à bord quatre cents passagers qui sont, pour la plupart, des immigrants italiens.

Contrairement aux bruits qui ont couru, l'état sanitaire est excellent à bord ; aucun cas de fièvre jaune ne s'est produit.

L'AFFAIRE DES LIVRES EXPLOSIBLES

Paris, 18 août.

L'enquête relative aux livres explosibles se poursuit activement à Paris. Une dizaine de médecins ou pharmaciens de la marine avaient tout d'abord été soupçonnés, mais le travail d'élimination auquel on s'est livré a permis d'établir, moralement du moins, la culpabilité de l'un d'eux.

Aucune preuve matérielle n'a encore été recueillie par les magistrats enquêteurs, mais il est plus que probable qu'un mandat d'arrêt sera prochainement décerné par le juge d'instruction contre celui des médecins de la marine à la culpabilité duquel on croit l'heure venue.

Les présomptions qui s'élevaient contre lui sont suffisantes pour justifier son arrestation ; mais d'autre part on craint de ne pouvoir jamais arriver à faire la preuve. C'est ce qui fait hésiter les magistrats.

Meeting Boulangiste

Paris, 18 août.

Une perquisition a été faite aujourd'hui chez le nommé Fontaine, arrêté hier au cours de la bagarre qui s'est produite à la sortie du meeting boulangiste du Cirque d'Hiver.

Dans une misérable chambre située au rez-de-chaussée, on a découvert, au milieu de nombreuses publications anarchistes, le *Père Peinard*, *Le Petit Patriote*, etc., un revolver chargé, mais tout rouillé et ne fonctionnant plus.

D'après les interrogatoires qu'on a fait subir à Fontaine, et d'après divers témoignages recueillis par les agents, il est d'ores et déjà établi que cet anarchiste n'est pas l'individu qui a été sur laur. Il sera poursuivi pour outrages aux agents.

ÉTRANGER

La Catastrophe de Berne

Berne, 18 août.

Cent blessés ont quitté l'hôpital après avoir été pansés.

M. Suter, de Bienne, coiffeur, est mort cette nuit.

Il reste 21 blessés dont plusieurs sont dans un état très grave.

La plupart ont des fractures au crâne, aux cuisses et aux bras.

Il n'y a aucun français.

Perdu corps et biens

Londres, 18 août.

De l'île de Man, on éprouve une grande anxiété au sujet d'un steamer qui devait arriver de Douglas, à 8 heures, cette nuit.

200 excursionnistes étaient à bord. A l'heure actuelle, on n'a aucune nouvelle du steamer qui a grande hâte attend sur le quai.

On craint qu'il ne soit perdu corps et biens.

Les Bookmakers à Bruxelles

Bruxelles, 18 août.

L'été n'est grand dans le monde des courses. La police de Bruxelles a opéré, ce matin, des perquisitions chez une cinquantaine de bookmakers étrangers, signalés par les rapports de police comme se trouvant sans moyen d'existence.

perquisitions ont été faites et qui sont françaises, vont être invités à regagner la frontière.

Scandale à la cour de Berlin

Berlin, 18 août.

Il y a grand scandale à la cour parce que la baronne de Beust, fille naturelle de la princesse de Schleswig-Holstein-Glücksbourg, morte au mois de mai 1891, vient d'interdire un procès devant le tribunal de Berlin, un procès à l'impératrice à propos de l'héritage de sa mère.

Par son testament, la princesse avait nommé l'impératrice son héritière ; mais la baronne de Beust conteste la validité de ce testament, en disant qu'il y a absence de garanties légales ; elle prétend, qu'elle seule, quoique fille naturelle, est l'héritière légitime de la princesse.

Certaines personnes pensent que le testament n'est pas régulier et parfaitement attaquant, et que l'impératrice sera obligée de rendre à la baronne de Beust l'héritage de sa mère ; c'est précisément ce qui aggrave le scandale.

L'ÉTAT DE GUILLAUME II

Berlin, 18 août.

Il s'est élevé une très vive discussion entre le docteur Lenthold et le professeur Esmarch au sujet de l'empereur. Le docteur Lenthold réclame énergiquement que l'empereur soit transporté au château de Kiel pour y être soigné ; il prétend que le mouvement du navire est nuisible à la guérison. Le professeur Esmarch s'y oppose, craignant qu'il ait du danger de débarquer l'empereur.

Le docteur Lenthold, à ce qu'il paraît, a déclaré qu'il était incompatible avec son serment et la responsabilité dont il était investi de cacher la vraie condition de l'empereur ; il ne pouvait s'empêcher de publier des bulletins ni omettre de représenter l'empereur comme ne jouissant pas de la pleine possession de ses facultés.

Aussitôt cette déclaration faite le docteur Esmarch a été nommé médecin ordinaire de l'empereur, à condition qu'il consentit à cacher au public le véritable état mental de l'empereur, afin que les démarches nécessaires à la formation d'une régence puissent être prises.

Le voyage du prince Henri en Angleterre est fait dans le but de tenir un conseil de famille. La reine Victoria et l'impératrice Frédéric ont été les premières consultées, ensuite la question sera soumise aux autres membres de la famille.

La régence qu'il serait nécessaire d'instituer se composerait, pour l'empire, du roi de Saxe, du grand-duc de Bade et du chancelier de Caprivi et, pour le royaume de Prusse, de l'impératrice, du prince Henri, du ministre des affaires étrangères et du ministre de la maison royale. M. le baron de Wendell-Piesdorf.

Il paraît que la reine Victoria d'Angleterre aurait déclaré au prince Henri qu'elle désirait que sa fille, l'impératrice Frédéric, ait la présidence du conseil de régence de Prusse.

Le conseil des ministres s'est assemblé samedi pour délibérer sur cette question ; sa décision a été tenue secrète. On doit convoquer sous peu le « Kronrath » (conseil de la couronne) et le « Bundesrath » (conseil fédéral) afin qu'ils donnent leur avis. Alors seulement une décision sera prise.

En attendant, les nouvelles qui ne sont pas de source officielle sont loin d'être optimistes.

Le souverain est toujours invisible.

La tête de l'empereur est complètement enveloppée de ouate imbibée d'acide salicylique, destiné à modérer l'odeur épouvantable que dégage l'écoulement des oreilles.

LE PHYLLOXÉRA

La révolte des vigneron. — Une lutte sauvage.

— Etat présumé de la future vendange. — Année désastreuse. — Les ressources algériennes.

Un vigneron voulait que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois fissent cent bêtes.

Nous le tenions pour aussi injuste qu'imprudent, mais nous ne nous en servions. Pourquoi faut-il que ce soient des Champenois les personnes qui nous fassent nous souvenir de cet aphorisme d'éthnographie et d'arithmétique ?

En ce moment, une majorité de véritables... moments fait la loi en Champagne. C'est n'est plus un mystère que la phylloxéra s'est déclarée à Vincelles, dans la Marne. Le gouvernement a pris les mesures énergiques trop peu usitées en pareille circonstance. Il s'agit de sauver nos grands crus de Champagne, qui sont une fortune nationale.

Vincelles résiste. Plus de deux cents propriétaires ou habitants, parmi lesquels des femmes et des enfants, campent sur les toits de la commune pour empêcher le conquérant de pénétrer dans les vignes, résolu à résister par la force.

Le maire, qui passe pour être l'âme de cette rébellion, a dû être révoqué de ses fonctions. Il est regrettable que cette pitié très douce soit la seule qui lui puisse être appliquée. Le premier magistrat d'une commune qui se fait le protecteur d'un fléau capable d'amener la ruine d'une féconde industrie, mérite mieux qu'une destitution.

Au fond, la déchéance est peut-être tout de même une peine salutaire. On doit tenir compte de l'exaspération légitime de viticulteurs, frappés soudainement par la catastrophe, et qui jusqu'à la dernière heure veulent conserver l'illusion de n'être pas victimes.

On peut pardonner un moment d'exaltation, de folie à qui voit s'effondrer sa fortune. Mais le pardon n'implique pas une persécution tolérante. Il y a des intérêts à sauvegarder : la nation prendra ce soin, en dépit du maire et de ses administrés. S'il faut des troupes, on en aura. Nous avons vu l'armée réprimer des émeutes infiniment plus légitimes sans que son intervention ait été blâmée.

La vigne s'annonce mal

Avec ça que nous avons besoin du phylloxéra en Champagne ! Elle s'annonce déjà si bien l'année vinicole.

Dans le Bordelais, on fait bonne garde autour des vignes, les seules en France qui promettent une belle récolte, si août est chaud.

Dans la Dordogne, c'est navrant, les vignes sont atteintes par tous les ennemis imaginables : l'oidium, le mildew, le black-rot. On a pratiqué des sulfatages, jusqu'à trois fois, mais ça ne suffit pas. Il faut un traitement plus énergique, faute de quoi la récolte est perdue.

Des décentes, mêmes maladies, mêmes alarmes. On a signalé aussi de nombreuses attaques d'oidium dans l'Hérault. La faute est imputable aux propriétaires négligents.

« Partout ailleurs, dit un correspondant de la *Gironde*, c'est-à-dire dans toutes les vignes où les traitements antiphyloxériques ont été faits, on a vu le mildew, le black-rot, l'oidium, le mildew, le black-rot. On a pratiqué des sulfatages, jusqu'à trois fois, mais ça ne suffit pas. Il faut un traitement plus énergique, faute de quoi la récolte est perdue.

Des décentes, mêmes maladies, mêmes alarmes. On a signalé aussi de nombreuses attaques d'oidium dans l'Hérault. La faute est imputable aux propriétaires négligents.

« Partout ailleurs, dit un correspondant de la *Gironde*, c'est-à-dire dans toutes les vignes où les traitements antiphyloxériques ont été faits, on a vu le mildew, le black-rot, l'oidium, le mildew, le black-rot. On a pratiqué des sulfatages, jusqu'à trois fois, mais ça ne suffit pas. Il faut un traitement plus énergique, faute de quoi la récolte est perdue.

Des décentes, mêmes maladies, mêmes alarmes. On a signalé aussi de nombreuses attaques d'oidium dans l'Hérault. La faute est imputable aux propriétaires négligents.

« Partout ailleurs, dit un correspondant de la *Gironde*, c'est-à-dire dans toutes les vignes où les traitements antiphyloxériques ont été faits, on a vu le mildew, le black-rot, l'oidium, le mildew, le black-rot. On a pratiqué des sulfatages, jusqu'à trois fois, mais ça ne suffit pas. Il faut un traitement plus énergique, faute de quoi la récolte est perdue.

Des décentes, mêmes maladies, mêmes alarmes. On a signalé aussi de nombreuses attaques d'oidium dans l'Hérault. La faute est imputable aux propriétaires né

Aujourd'hui, messieurs, par un de ces hasards qui se rencontrent rarement, vous serez ici conviés par la ville de Beaune à une joute pacifique et vous avez bien voulu vous souvenir qu'à quinze kilomètres de cette ville, un monument avait été élevé à la mémoire de nos braves combattants, et vous nous témoigniez votre amitié en y déposant une couronne. Vos sentiments ne nous surprennent pas, car nous savons quelles sympathies unissent la République helvétique et la République française. Au nom de nos glorieux morts de 1870, au nom de la ville de Nuits, je vous remercie du fond du cœur.

« Vive la fanfare de Carouge ! Vive la République helvétique ! »

Au Monument

Un imposant cortège se forme, composé des sociétés que nous venons d'énumérer. Il se agit de l'Espérance, société de gymnastique et de l'Harmonie de Nuits. On se rend au monument érigé à la mémoire des victimes de l'année terrible.

M. Voirier prend la parole et, dans une vibrante allocution salue les morts. Il se fait l'interprète éloquent des sentiments de cordialité qui unissent la France et la Suisse.

M. le maire de Nuits adresse aux délégations présentes des remerciements formulés en excellentes termes.

Puis, M. Chaumat parle au nom des Légionnaires du Rhône. Il est heureux et fier de l'empressement avec lequel la libre Helvétie envoie ses enfants en France témoin de son amitié pour la République.

L'orateur rappelle que les Légionnaires du Rhône connaissent mieux une personne, pour en avoir mis à l'épreuve le loyal désintéressement, l'hospitalité suisse, si précieuse au moment des révers de 1870. Au nom des Légionnaires du Rhône, M. Chaumat remercie la Suisse : il assure aussi de la reconnaissance de tous les patriotes, la ville de Nuits, pour le soin pieux qu'elle apporte à l'entretien du monument.

M. Paullac, conseiller d'arrondissement de Nuits prononce ensuite le discours suivant qui, comme les allocutions des précédents orateurs, est fréquemment coupé par d'enthousiastes applaudissements.

DISCOURS DE M. PAULLAC

Messieurs,

Ici, nous n'avons pas d'arc de triomphe ni de guirlandes pour vous recevoir, mais c'est avec le plus grand recueillement, la plus vive émotion, que nous venons vous témoigner notre plus profonde gratitude pour la démarche que vous faites en ce jour en déposant une couronne sur le monument de nos héros morts vaillamment pour la défense de la patrie sacrée, morts héroïquement face à l'ennemi.

Ce pèlerinage nous est d'autant plus précieux qu'il est effectué par nos frères de la République helvétique, qui a toujours su glorifier les actes patriotiques.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ce sentiment est naturel chez vous, car vous êtes les nobles descendants de Guillaume Tell, rare virile et loyale dont la générosité du cœur est universellement connue.

Vous avez su, au milieu de vos plaisirs, de vos succès aux concours musicaux, partager avec nous ce sentiment douloureux et toujours présent à notre esprit, de la patrie foulée, souillée par un ennemi à jamais irréconciliable, car ce monument, comme un spectre, laisse comme une vision constante de leurs actes de sauvagerie teutonne, ne respectant ni pas les blessés qu'ils achevaient lâchement.

Ainsi se sont terminées les fêtes de Beaune, qui ont été non-seulement splendides, mais touchantes, comme toutes celles où le cœur a sa part et qui ne sauraient être trop fréquemment renouvelées.

NOS ÉCHOS

La bourrasque signalée hier couvre aujourd'hui toute l'Europe occidentale.

Aujourd'hui, à Lyon : hauteur barométrique à 4 heures du soir, 756 mm.

Pluie depuis 24 h. : 0 mm.

Températures extrêmes : à l'ombre minimum + 11,0, maximum + 20,0 ; à l'air libre, minimum + 12,1, maximum, 21,5.

Probable : Temps orageux.

Le bureau du Conseil général se tiendra à la disposition de toutes les personnes qui voudront l'entretenir des affaires départementales, les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, à la nouvelle Préfecture, cabinet du Président.

M. Billot, le nouveau commissaire de police de Villeurbanne, a pris, hier soir, possession de ses nouvelles fonctions.

Tous les maîtres d'établissements de bains froids sur le Rhône, à Lyon, viennent d'adresser à M. le Préfet du Rhône une pétition protestant contre l'impôt absolument arbitraire que le projet d'enquête propose, soit un impôt de 85 centimes par mètre carré, tandis que les mêmes établissements de Paris ne payent que 25 centimes et que la ville, vu les mauvaises années, leur a accordé une diminution qui ramène le tarif à 15 centimes.

Les soussignés soumettent leur protestation à la commission compétente et comptent qu'il leur sera fait justice.

L'Harmonie Lyonnaise, cette excellente société, qui compte ses concours par des triomphes, était hier en fête. Elle avait réuni ses membres actifs et honoraires en un dîner tout intime pour féliciter son nouveau directeur, M. Fargues, du grand succès obtenu par l'Harmonie au concours de Saint-Etienne.

En effet, la société a eu, dans ses quatre épreuves, les premiers prix à l'unanimité, ce qui se voit bien rarement.

Les morceaux qu'elle a chantés, les *Fêtes Helléniques*, de Laurent de Rillé ; le quatuor des *Voix du Soir* et la *Caravane perdue*, de Massenet, ont été trissés, à la demande du public et du jury lui-même.

Ce succès merveilleux fait bien augurer de la direction de M. Fargues, qui va continuer les belles traditions de M. Laussel.

On remarquait à cette réunion de famille, avec M. Favre, le zélé président, MM. Saints, Monestier, Roch et Ritz, les compositeurs bien connus.

Obligations du Trésor : Les porteurs d'obligations du Trésor à court terme, remboursables le 1^{er} septembre 1891, qui désirent en toucher le montant le jour même de l'échéance, sont invités à effectuer le dépôt de ces valeurs, dans les départements, du 20 au 26 août inclusivement, à la caisse des trésoriers-payeurs généraux. Les dépôts ne seront acceptés que pour le capital nominal des bons et ne pourront comprendre le dernier coupon semestriel attaché à ces valeurs. (Echéance du 1^{er} septembre 1891.)

Jamais le parc de la Tête-d'Or, qui jouit à bon droit de l'admiration des étrangers, n'a été plus joli qu'à l'heure actuelle : aussi les Lyonnais en font-ils — le dimanche principalement — le but de leurs promenades.

Les animaux constituent pour les enfants, le grand attrait de cette promenade. Ce sont toujours les singes et les ours qui obtiennent le plus grand succès.

A propos des singes, pourquoi ne pas les réunir, comme au Jardin-des-Plantes de Paris, dans une vaste cage surélevée de quelques mètres ? Tout le monde pourrait ainsi, sans difficulté, avoir le spectacle de leurs amusantes gambades, tandis que dans la foule quise presse au Parc, autour des cages, il n'y a que ceux placés au premier rang qui peuvent voir quelque chose.

Des concours pour chiens de chasse sont annoncés par le Gordon-Setter-Club de Paris et doivent avoir lieu les 27 et 28 septembre prochains aux environs de Lyon. Le premier concours est réservé à la race des Setters Gordons, ces beaux épagneuls noirs et feu, et le second aux chiens de toute race et de tous pays ; chaque concours comporte quatre prix dont l'ensemble dépasse 4.000 francs, de quoi tenter bien des amateurs.

Nous avons annoncé l'ouverture probable de la chasse dans le département du Rhône, pour le 30 août courant.

A ce sujet, on nous communique les renseignements suivants : Dans la région lyonnaise, l'Ain, l'Isère et la Loire, les lièvres paraissent être nombreux, on signale également l'existence de nombreuses compagnies de perdrix, surtout dans l'Isère ; par contre, on constate l'absence presque complète des caillies pourtant si nombreuses, les précédentes années.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

aux dépenses complémentaires nécessitées par l'amélioration du quartier Grôlée ;

4^e L'emprunt sera gagé sur les ressources indiquées dans les délibérations du conseil municipal, concernant l'amélioration du quartier Grôlée ;

5^e L'administration devra soumettre au conseil municipal, le projet de traité, concernant l'emprunt.

Ces conclusions sont présentées par M. Augagneur.

M. Bouillon propose un amendement tendant à dire que l'emprunt pourra être contracté avec le Crédit Foncier « ou avec tout autre établissement de crédit ».

M. Marc Guyaz, relèves dans un passage du rapport de M. Augagneur un double emploi de 200.000 francs pour les travaux de voirie.

M. Augagneur répond à M. Bouillon qu'il a indiqué le Crédit Foncier parce qu'il avait sous les mains les chiffres de base nécessaires pour étudier la question du taux. Mais le conseil pourra toujours désigner un autre établissement de crédit.

A M. Marc Guyaz, M. Augagneur dit qu'il est impossible de fixer, dès maintenant, le chiffre exact des dépenses de voirie dans le quartier.

INCIDENT

Les conclusions de M. Augagneur sont adoptées.

Une diversion est provoquée par M. Pichat, à propos d'un pompier du 11^e arrondissement qui est devenu sergent-major sans passer par les grades intermédiaires. (On rit.) L'administration promet de répondre à la prochaine séance, mais une autre question infiniment plus grave lui est alors posée.

Le fameux 1102 L dont la démolition a été votée par le conseil municipal existe encore. M. Valensaut en fait à juste titre l'observation.

M. Valensaut. — Il est question de vacances pour le conseil municipal. Pendant que les séances seraient suspendues, la question restera en l'état, et les décisions du conseil municipal ne seront pas exécutées. En conséquence, j'ai l'honneur de déposer l'ordre du jour suivant :

« Le conseil municipal a décidé la démolition des fondations de la construction de l'Hotel L de la rue Grôlée.

« Le conseil, persistant dans cette décision, invite l'administration à la faire exécuter à bref délai ».

MM. Colliard, Bessières et Koch signent cet ordre du jour.

M. Bruguas appuie la proposition de M. Valensaut.

M. Valensaut insiste énergiquement. Le constat de la valeur des matériaux employés a été fait. La question de savoir qui devra les payer viendra ensuite, mais dans le cas, absolument inévitable, où la ville perdrait son procès, elle n'aurait aucune des responsabilités résultant du rassemblement d'une maison mal bâtie.

M. Marc Guyaz s'étonne de l'absence de M. Debolo, adjoint à l'architecture. M. Debolo est chargé d'aider le maire qui seul est responsable ; en l'absence du maire et de M. Debolo, il doit y avoir un membre de l'administration prêt à répondre.

M. Rossigneux. — M. le maire s'est réservé la question de la rue Grôlée.

M. Marc Guyaz. — Alors quand le maire n'y est pas, il n'y a pas d'administration ?

M. Valensaut n'entre pas dans l'ordre d'idées un peu excessif de M. Marc Guyaz, mais il insiste sur l'urgence de la question et sur la discrédit qui pourrait résulter pour le conseil municipal de la non exécution de ses décisions.

Cette raison convaincante décide le conseil municipal qui adopte l'ordre du jour de M. Valensaut.

Les Abattoirs

M. Debolo n'est pas le seul membre de l'administration absent. M. Quivogne, le 3 août, a promis de fournir dans un délai de quinze jours, des documents sur les projets d'acquisition de terrains pour les abattoirs.

M. Koch rappelle qu'un ordre du jour a été voté en ce sens sur sa proposition. Le délai de 15 jours est expiré, et l'affaire n'en est que plus urgente.

M. Rossigneux répond que le dossier est prêt.

Les Vœux

Sur la proposition de M. Bessières trois vœux sont adoptés : le premier tendant à l'établissement d'un bureau de tabac et d'une boîte aux lettres dans le quartier de la Buire ; les deux autres demandant la construction de lycées de filles et de garçons dans la banlieue aux frais de l'Etat et du département.

Les Passages à niveau

M. Marc Guyaz donne acte d'une modification introduite dans l'établissement des signaux du passage à niveau de l'avenue des Ponts. Il émet le vœu, auquel le conseil s'associe, que des modifications analogues soient réalisées cours Lafayette et cours Vitton, afin de réduire le temps pendant lequel les barrières sont fermées.

Sur la proposition de M. Berney, le conseil renouvelle un vœu tendant à la réforme de l'impôt des boissons, et proteste contre l'annulation de ce vœu par la préfecture.

La rue Souly

Au nom de la commission de la révision des noms des rues, M. Clatel propose de donner à la rue des Gloriettes le nom de Joseph Souly.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances à 15 jours, sauf urgence.

M. Bessières propose d'ajourner la question jusqu'à l'érection du monument du buste de Souly sur une place, la place Saint-Clair par exemple, qui prendrait le nom du poète.

Le projet tendant à la construction d'une nouvelle salle, pour les classes d'ensemble du Conservatoire, sur la terrasse de cet établissement, rapporté par M. Bessières, est ajourné.

La séance est levée à 10 h. 1/4, après l'adoption d'une proposition de M. Rossigneux, tendant à limiter les vacances

